

Quel(s) projet(s) pour la place de la République ?

Jean-Marie BOHLER

Sources d'information

- [1]- 30 Juin 2015 correspondance de M. CHIOCCA adjoint au Maire
- [2]- Le 25 Novembre 2015 le Maire annonce la construction d'un parking souterrain sous la place de la République.
- [3]- Le 11 Décembre Var-Matin rend compte d'une alerte citoyenne affichée sur la place
- [4]- Le 27 Janvier 2016 Var-Matin rend compte de la protestation des boulistes
- [5]- Le 23 Février 2016 apparition du projet d'hôtel
- [6]- Le 17 Mars 2016 réunion « Bleu Horizon » Christophe CHIOCCA
- [7]- Le 31 Mars 2016 envoi de la pétition au Maire
- [8]- Le 19 Avril 2016 réunion de quartier en présence du premier adjoint
- [9]- Le 20 Mai 2016 Var-Matin rend compte de la position (actuelle) du Maire
- [10]- Plan cadastral actuel place de la République
- [11]- <http://frejus.concertationpublique.com>

Analyse commentée du contenu des documents

L'affaire débute par l'installation, en toute discrétion, de bornes de service sur le boulevard d'Alger entre la rue Roland GARROS et la rue Hippolyte FABRE. Dans une lettre [1] assez confuse M. CHIOCCA évoque le regroupement des marchés de la place de la République et alentours sur le front de mer. Les commerçants du marché interrogés par M. PIPITONE s'y opposent.

Le 25 Novembre 2015 le Maire annonce en conseil municipal la création d'un parking souterrain sous la place de la République [3].

Un collectif¹ de fait, largement relayé par Var-Matin, se constitue pour informer la population [3], [4].

Le 23 Février 2016 une réunion informelle est organisée à l'initiative de Thierry BERNE, président du Conseil de Quartier.

¹ Comité de Défense des Intérêts Généraux de Fréjus-Plage, Etoile Bouliste de Fréjus-Plage, Entente Bouliste Fréjusienne

Lors de cette réunion M. BERNE exhibe un schéma [5] montrant un projet d'immeuble ou d'hôtel, assorti d'un espace vert, qui barre tout le côté Sud (front de mer) de la place. Ce document aurait été réalisé, de mémoire par une personne ayant vu un plan à la mairie (?). Il indique que la révision du PLU nécessaire à la réalisation de ce projet est prête.

On peut s'interroger sur la nature de cette révélation : réelle indiscretion, fuite organisée par un opposant interne pour mettre en difficulté RACHLINE, test de réaction de la population (peu probable) ?

Le collectif d'associations² décide de lancer une pétition, sous la forme d'un recours gracieux adressé au Maire, qui sera finalisée le 2 Mars et envoyée en recommandé [7] avec avis de réception le 31 Mars 2016. L'avis de réception sous forme papier n'étant pas revenu il a été nécessaire de faire une réclamation à la Poste pour l'obtenir : comment sont gérés les recommandés entre la Mairie et la Poste ?

Une démarche individuelle, auprès de M. CHIOCCA adjoint au Maire, à l'initiative du président du Conseil Syndical de la copropriété « Bleu-Horizon les Hippocampes » dont il est fait compte rendu [6] fait apparaître que « rien n'est décidé » mais qu'il est envisageable qu'un projet de parking souterrain assorti d'un projet immobilier, pour financer ce projet, puisse voir le jour.

La réunion, houleuse et inorganisée, du Conseil de Quartier le 19 Avril 2016 [8] a permis de comprendre qu'une réflexion et même une étude de faisabilité sont en cours. La révision générale du PLU est confirmée.

Le 20 Mai 2016 paraît, dans Var-Matin, un article [9] où le Maire clarifie sa position concernant le réaménagement du front de mer y compris la base nautique et la place de la République. Concernant cette dernière l'idée directrice est de créer un parking sous la place fournissant du stationnement pour faciliter le commerce et l'accès à la plage et libérer de l'espace en surface pour le réaménagement du front de mer. Il est en outre indiqué que la suppression du parking de surface sur la place ouvre des perspectives de construction.

Le communiqué est assorti de l'habituelle dénonciation d'une entreprise de désinformation au détriment de « l'intérêt général » (dont personne n'est capable de donner une définition).

Conclusions

Depuis pratiquement un an un projet est à l'étude et l'aménagement du boulevard d'Alger en vue du déménagement du marché ne laisse aucun doute.

S'agissant du marché, il est plus en sécurité sur la place en espace clos que sur le boulevard sur un espace dédié à la circulation. Les nuisances olfactives, sonores, d'encombrement subies par l'entourage, sont moindres sur la place.

Donc quoi qu'il advienne la meilleure solution pour le marché est le maintien sur la place.

² Ecocitoyenneté entre Mer et Estérel a rejoint le collectif à cette occasion. Plus tard Fréjus Nord-ouest et l'Association pour la Qualité de la Vie à la Tour de Mare rejoindront ce collectif.

Concernant le stationnement le problème est critique en saison estivale du fait de l'afflux de touristes et de fréjusiens de « l'intérieur » sur la plage et le dimanche du fait du marché de front de mer.

Une solution alternative consisterait à renforcer le parking sur l'ancien stade de Fréjus-plage pour lequel il existe un accès à pied assez court par l'impasse de la Pinède et la rue Hippolyte Fabre.

Concernant l'accès à la plage il faut remarquer que l'utilisation de la voiture se fait sur le trajet campings ou quartiers Nord vers la plage. L'installation, comme cela avait déjà été proposé, d'un système de navette, permettrait d'économiser un grand nombre de places de stationnement et d'énerverement d'automobilistes et de riverains.

La réalisation d'un parking souterrain, nécessairement sous **l'ensemble de la superficie de la place**, outre les fortes contraintes techniques de réalisation et de fonctionnement (réseau pluvial déjà sous dimensionné) va entraîner une indisponibilité de plusieurs mois, voire la perte de fréquentation (syndrome de la place Lamartine) des terrains de boules et la **destruction du bâtiment Comité + Poste**.

L'événement déclencheur sera le vote en conseil municipal d'une servitude de sous-sol sur la place. **A surveiller !**

Sur le site Internet [11] dédié à la révision du PLU on peut consulter l'étude de diagnostic réalisé par la société CITADIA Conseil 45, rue Gimelli à Toulon (<http://www.societe.com/societe/citadia-conseil-412124703.html>).

Au chapitre du renouvellement urbain sont colorés en rouge les « espaces mutables ». Y figure, évidemment, la place de la République, tous les habitats individuels et même l'école !

Prochaines étapes

Les réunions de concertation sur le PLU... S'il y en a !

L'enquête publique.

Si nécessaire, le recours contentieux devant le tribunal administratif contre le PLU et un projet sur la place de la République.